

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 FÉVRIER 2019**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 5 février 2019, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Madame Michelle Richer, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2019-02-019

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2019-02-020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2019 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2019.

2019-02-021

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	59150	exploitation des eaux usées	2,074.15\$
- Aquatech	58937	travaux divers 2018	1,343.55\$
- Aquatech	59103	échantillonnage d'eau	1,433.86\$
- Lavery	1378984	dossiers divers	3,599.07\$
- Entreprises GM St-Blaise	12826	contrat déneigement 3 de 6	13,413.75\$
- Entreprises GM St-Blaise	12801	sel et abrasif au 14/01/2019	2,022.13\$
- Entreprises GM St-Blaise	12814	sel et abrasif au 21/01/2019	1,319.34\$
- Entreprises GM St-Blaise	12822	sel et abrasif au 28/01/2019	1,871.22\$
- GESTIM Inc.	4099	2 jours services inspecteur	908.30\$

- Eurofins Environex 453095 analyse d'eau 259.27\$

TOTAL : 28,244.64 \$

2019-02-022

Acceptation des comptes à payer en février 2019 (document 1-A)
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 5 février 2019 au montant de 52,638.28\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de janvier 2019 au montant de 52,638.28\$ à être payés en février 2019, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2019-02-023

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant 848.86\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- L'Impératrice	souper Noël 16 personnes	848.86\$

2019-02-024

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-02-025

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à la résolution 2019-01-010 –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt par Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter relativement à la résolution 2019-01-010.

2019-02-026

Demande d'approbation au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation de la résolution 2019-01-010 –

CONSIDERANT QUE par sa résolution 2017-03-048 la Municipalité convenait d'une entente de principe avec la firme Câble Axion Digitel inc pour la mise en place d'un réseau permettant à tous les citoyens de bénéficier de l'un ou l'autre des services suivants : internet haute vitesse, téléphonie et télévision ;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a l'intention de se prévaloir des dispositions de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales qui permet d'accorder une aide à une entreprise privée admissible jusqu'à concurrence de 250,000.00\$ par exercice financier ;

CONSIDÉRANT QUE Câble Axion Digitel inc s'engage à respecter toutes les conditions d'admissibilités prévues à la *Loi sur les compétences municipales* pour qu'une telle aide financière lui soit accordée ;

CONSIDERANT QUE le montant de l'aide financière consentie par la Municipalité sera de 352,000.00\$ plus les intérêts au taux de 9,2% pour un montant total à terme de 47,740.00\$ au titre des intérêts. Le paiement de cette aide financière sera réparti sur une période de 4 exercices financiers de la manière suivante :

- 2017 : 99,935.00\$
- 2018 : 99,935.00\$
- 2019 : 99,935.00\$
- 2020 : 99,935.00\$

CONSIDERANT QUE le Ministre des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire a approuvé la résolution 2017-03-048 le 9 mai 2017 ;

CONSIDERANT QUE la Municipalité a adopté la résolution 2019-01-010 autorisant le paiement du troisième versement de 99,935.00\$ à Câble Axion Digitel inc; lors de la séance ordinaire du 8 janvier ;

CONSIDERANT QUE ladite résolution 2019-01-010 a été soumise à l'approbation des personnes habiles à voter lors d'un registre tenu le 5 février 2019 conformément aux dispositions de la Loi ;

CONSIDERANT QUE le nombre de signatures requises pour demander que ladite résolution fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint ;

CONSIDERANT QUE la valeur annuelle moyenne de l'aide excède 5% du total des crédits prévus au budget de la municipalité pour l'exercice financier 2019 ;

CONSIDERANT QUE conformément aux dispositions l'article 92.1 de la loi sur les compétences municipales l'approbation du des Affaires Municipales et de l'Habitation est requise pour donner effet à ladite résolution.

EN CONSEQUENCE il est dûment proposé et résolu à l'unanimité du Conseil :

- Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;
- De transmettre au ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation la résolution 2019-01-010;
- De demander au ministre des Affaires Municipales et de l'organisation du territoire l'approbation de la résolution 2019-01-010 et l'autorisation d'accorder une aide financière pour l'exercice financier 2019 d'un montant de 99,935.00\$ à Câble Axion Digitel inc.

2019-02-027

Fern St-Hilaire : responsable des installations des toiles pour les vernissages –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Madame Fern Saint-Hilaire pour l'installation des peintures lors des vernissages et ce au coût de 75.00\$ par vernissage.

2019-02-028

Renouvellement adhésion ADMQ 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des adhésions de Monsieur Serge Gibeau et de Madame Brigitte Garceau à l'Association des Directeurs municipaux du Québec pour l'année 2019 au coût de 880.33\$ chaque incluant les taxes et les assurances.

2019-02-029

Autorisation des dépenses liées à la journée du 9 février –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de facture suivante pour les activités organisées durant le Festival :

- Le 9 février par la bibliothèque dans le cadre de la journée jeunesse :
 - Production Josée Allard. : Spectacle de Fredo 2,069.55\$.

2019-02-030

Souper des bénévoles : date à déterminer –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de tenir la soirée des bénévoles le jeudi 14 mars 2019.

2019-02-031

Renouvellement Fleurons du Québec pour 2019 à 2021 –

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement triennal d'adhésion pour les Fleurons du Québec pour les années 2019 à 2021 vient à échéance :

Madame Nicole Lussier, conseillère, demande le vote :

Ont voté pour la proposition : Madame Nicole Lussier.

Ont voté contre la proposition : Monsieur Pierre Vallières, Madame Michelle Richer, Monsieur Robert Van Wijk, Monsieur Luc Van Velzen, Monsieur Paolo Girard.

EN CONSÉQUENCE, le renouvellement d'adhésion au Fleurons du Québec est rejeté à la majorité du Conseil

2019-02-032

Chevalier de Colomb 7358 de Beaujeu : Demande de commandite–

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater la demande de commandite des Chevalier de Colomb 7358 de Beaujeu pour leur 40^e anniversaire de fondation.

2019-02-033

École Alberte Melançon : Demande pour bal de finissants des élèves de 6^e année –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 200.00\$ à l'École Alberte Melançon pour l'organisation du party des finissants.

2019-02-034

Autorisation d'achat 2^e cuisinière pour cuisine de la salle Roger-Fortin–

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'une deuxième cuisinière pour la cuisine de la salle communautaire Roger-Fortin.

2019-02-035-1

Société Alzheimer : Le défi des Maires 2019 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser un don de 1.00\$ par citoyen pour un total de 450.00\$ à la Société d'Alzheimer pour Le Défi des Maires 2019 du 26 mai prochain.

2019-02-035-2

Correspondance –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :

- MAMHQ : acceptation de la TECQ 2014-2018;
- MMQ : Ristourne de l'année.

2019-02-036

Hommage au drapeau du Québec –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de souligner l'anniversaire du drapeau du Québec :

SALUT AU DRAPEAU DU QUÉBEC

Drapeau du Québec,

Salut !

À toi mon respect,

Ma fidélité,

Mon amour,

Vive le Québec,

Vive son drapeau !

2019-02-037

Suivi réparation de la pompe station de pompage cour édifice –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- De faire réparer la pompe par GS Moteur au coût approximatif de 1,574.06\$;
- De faire l'achat d'une nouvelle pompe au coût de 7,677.82\$ de la firme Pompex Inc.;
- Que l'acquisition de la nouvelle pompe soit prise à même les fond d'immobilisation.

2019-02-038.1

CRSBPM –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'autoriser le paiement de la tarification 2019 au montant de 2,493.81\$ au CRSBPM;
- D'autoriser le paiement des frais d'exploitations 2019 au montant de 915.20\$ au CRSBPM.

2019-02-038.2

CRSBPM : nomination –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Monsieur Luc Van Velzen à titre de représentant désigné pour la Municipalité de Saint-Valentin.

2019-02-039

Jour du drapeau national du Canada –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de souligner le jour du drapeau national Canada le 15 février 2019.

2019-02-040

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:30 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe